



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

police municipale

Question écrite n° 75943

### Texte de la question

M. Pierre Morange souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'inquiétude des policiers municipaux. En effet, ceux-ci demandent l'intégration de toutes les primes dans le calcul des droits à la retraite, ainsi que la bonification d'un an tous les cinq ans (sur le modèle du statut de la police nationale), ceci afin d'éviter de se retrouver encore en exercice sur la voie publique à 65 ans. De même, il est vivement souhaité que soient alignées les grilles indiciaires de la police municipale sur celles de la police nationale, dans un contexte où les prérogatives et les missions des polices municipales (ainsi que les risques encourus) sont quasi-identiques aux missions de leurs collègues de la police nationale. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer les dispositions qu'il entend prendre pour calmer la profonde préoccupation des policiers municipaux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morange](#)

**Circonscription :** Yvelines (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75943

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 avril 2010, page 3853

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)